

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Octobre 2023

Présidence de Monsieur Benoît PAYAN, Maire de Marseille.

L'Assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 92 membres.

23/0627/VDV

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE -
DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN -
SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT - Attribution de subventions à des
associations d'Intérêt Social - 4ème répartition 2023.**

23-39978-DLSVAEC

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur l'Adjoint en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge et de l'animation urbaine, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique, qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte, et plus démocratique. La politique sociale mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la Ville a décidé d'aider certaines associations qui, dans notre cité, œuvrent en faveur des Marseillaises et des Marseillais en s'investissant dans des domaines variés tels que :

- le soutien moral aux personnes hospitalisées par des visites ou des activités adaptées ;

- l'alphabétisation et l'apprentissage de la langue française aux personnes désireuses de s'intégrer dans la vie de la Cité ;

- les projets socio-sportifs en faveur des jeunes et moins jeunes ;

- les projets visant à favoriser l'intergénérationnel ;

- les manifestations festives et les animations multi-activités ;

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une quatrième répartition des crédits de l'année 2023, d'un montant de 154 900 Euros (cent-cinquante-quatre mille neuf cents Euros), est soumise à notre approbation.

La Ville de Marseille souhaite annuler la subvention qu'elle a octroyée à l'«Association le sel de la vie» pour un montant de 8 600 Euros (dossier EX024583), lors de la délibération n°23/0474/VDV du 15 septembre 2023, pour la porter à 30 600 Euros (trente mille six cents Euros).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Des subventions sont attribuées à une association œuvrant en faveur des personnes résidant dans notre cité, au titre de l'année 2023 et dans le cadre d'une répartition de crédits en hors libéralités :

Tiers	Association	Adresse	Dossiers N°	Montant en Euros
033946	Union des Centres Sociaux et Socioculturels des Bouches-du-Rhône	Pôle des Flamants 10 avenue Alexandre Ansaldi 13014 Marseille	EX023081	6 000
033946	Union des Centres Sociaux et Socioculturels des Bouches-du-Rhône	Pôle des Flamants 10 avenue Alexandre Ansaldi 13014 Marseille	EX023449	3 000
Total				9 000

ARTICLE 2 Le montant de la dépense, soit 9 000 Euros (neuf mille Euros) sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2023 - nature 6574.2 - fonction 524 - service 03032 - action 13900914.

ARTICLE 3 Des subventions sont attribuées à des associations œuvrant en faveur des personnes résidant dans notre cité, au titre de l'année 2023 et dans le cadre d'une quatrième répartition de crédits :

Tiers	Associations	Adresse	Avenant	Dossiers N°	Montant En Euros
012017	SOS Voyageurs Aide en Gare	Halle Honnorat boulevard Maurice Bourdet Gare Saint Charles 13001 Marseille		EX022819	1 500
021734	France Bénévolat Marseille	Maison des Associations 93 La Canebière Boîte 266 13001 Marseille		EX021832	1 500
022283	L'Encre Bleue	Maison des Associations 93 La Canebière 13001 Marseille		EX021534	10 000
040482	AVF Marseille - Accueil des Villes Françaises Marseille	Maison des Associations Boîte 445 93 La Canebière 13001 Marseille		EX021653	1 500
042315	Ciné Travelling Marseille	Maison des Associations Boîte 127 93 La Canebière 13001 Marseille		EX022193	2 500
167741	Cocoteam 13	Chez M Ouis Yassine 3 rue de la Rotonde 13001 Marseille		EX022822	4 000

167751	Adeys	Maison des Associations 93 La Canebière 13001 Marseille		EX022253	10 000
168464	Marmit(H)Eureuses	68 rue des Dominicaines Chez Mme Linares 13001 Marseille		EX023600	1 000
008262	Contact Club	1 rue des Carmelins BP 47071 13002 Marseille		EX024110	6 500
013528	Le Pied Nu	5-7 rue Baussenque 13002 Marseille		EX021588	2 000
043314	Petitapeti	Chez Solidarité Mieux Vivre 3 bis rue d'Hozier 13002 Marseille		EX022979	3 000
097815	Association Socioculturelle Familles en Action	14 place Marceau 13003 Marseille		EX024237	5 500
N° en cours de création	CSM Fight Team	Résidence Le Gyptis 2 Bât N 200 boulevard National 13003 Marseille 3		EX023979	4 700
013282	Les Blouses Roses - Animation Loisirs à L'Hôpital	CHU Timone 264 rue St Pierre 13005 Marseille		EX021773	2 000
N° en cours de création	Ecrew-Vis	30 rue Terrusse 13005 Marseille		EX023612	1 000
042117	Conseil Représentatif des Institutions Juives de France Région Marseille Provence	4 impasse Dragon 13006 Marseille		EX022591	5 000
064073	Terre Ludique	71 rue des Bons Enfants 13006 Marseille		EX024397	6 000
011353	Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches-du-Rhône Centre de Pédagogie Familiale	48 rue Raphaël 13008 Marseille		EX022874	1 500

173462	Action Azur SST	12 impasse des Roseaux Appt 11 13008 Marseille		EX024275	3 000
037326	Association Christophe	Hôpital Ste Marguerite Pavillon Solaris 270 boulevard de Ste Marguerite 13009 Marseille		EX022992	2 500
110244	L'Ecole du Chat Phocéenne	87 chemin de la Salette 13011 Marseille		EX022750	2 000
N° en cours de création	Section CLCV de Michelis et Environs	27 avenue de Tarascon 13011 Marseille		EX022057	600
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	avenue Roger Salzman Villa Emma 13012 Marseille		EX023971	1 000
N° en cours de création	Cinclus	35 route des 3 Lucs à la Valentine 2ème Etage 13012 Marseille		EX022118	3 000
004453	Centre de Culture Ouvrière pour le CS Château St Loup	Le Nautile 29 avenue de Frais Vallon 13013 Marseille		EX022872	2 000
004453	Centre de Culture Ouvrière pour le CS St Menet	Le Nautile 29 avenue de Frais Vallon 13013 Marseille		EX024320	2 000
011621	Jardins Ouvriers et Familiaux de Provence	56 chemin de Saint Antoine à Saint Joseph BP 50029 13314 Marseille Cedex 15		EX022557	1 000
044965	Une Terre Culturelle	4 chemin des Bessons 13014 Marseille		EX022226	2 000
174830	Marseille Penja-Fête Le Mur	RDC Bât A Résidence Bertrandon 257, chemin de Gibbes 13014 Marseille		EX022052	3 000
175598	Association le sel de la vie	1 traverse du Colonel 13014 Marseille		EX024583	30 600
011959	Jeunesse Sportive Arménienne de Saint Antoine	CAQ du Chalet 20 rue Vert Clos 13015 Marseille		EX022137	4 000
165877	Les Femmes du Plan d'Aou en Action	Bât B Résidence Les Petrels 15 rue Jordi Reboul 13015 Marseille		EX023957	2 000

165877	Les Femmes du Plan d'Aou en Action	Bât B Résidence Les Petrels 15 rue Jordi Rebol 13015 Marseille		EX023961	2 000
037882	Le Gai Rire	260 rue Rabelais 13016 Marseille		EX023782	1 500
037882	Le Gai Rire	260 rue Rabelais 13016 Marseille		EX023791	1 500
106239	Ancrages	Bât 3 42 boulevard d'Annam 13016 Marseille		EX021678	6 000
N° en cours de création	Pôle Numérique	90 chemin du Passet 13016 Marseille		EX022054	1 000
N° en cours de création	Atelier de la Langue Française	Villa Acantha 9 avenue Henri Pontier 13100 Aix-en-Provence		EX024022	6 000
TOTAL					145 900

ARTICLE 4 Est annulée la subvention d'un montant total de 8 600 Euros (Huit mille six cents Euros) attribuée à l'«Association le sel de la vie» lors de la délibération n°23/0474/VDV du 15 septembre 2023.

ARTICLE 5 Sont approuvées les conventions ci-annexées.
Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer ces conventions.

ARTICLE 6 Le montant de la dépense soit 145 900 Euros (cent-quarante-cinq mille neuf cents Euros) sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2023 - nature 6574.1 - fonction 524 - service 03032 - action 13900914.

**Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MONSIEUR L'ADJOINT EN CHARGE DU LIEN
SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DES
CENTRES SOCIAUX, DU BEL ÂGE ET DE
L'ANIMATION URBAINE
Signé : Ahmed HEDDADI**

Le Conseiller rapporteur de la Commission VIE DANS LA VILLE demande au Conseil Municipal d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié conforme
LE SECRETAIRE DE SEANCE

Théo CHALLANDE NEVORET

LE MAIRE DE MARSEILLE

Benoît PAYAN